

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT DE PLAINTE

Date du dépôt de plainte 06/07/2022

Identité du plaignant

Marine CHARENTON

Références de la procédure 06699/01329/2022

Unité du dépôt de plainte

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie ou escadron

BOULIAC

Unité

BTA LATRESNE

Tél. :

Affaire suivie par (grade, prénom, nom)

Adjudante Virginie MUINOS BLANCO

Conservez précieusement cette lettre.
Elle constitue la preuve de votre
dépôt de plainte.
Elle vous sera utile dans vos démarches
auprès de votre employeur, de votre
compagnie d'assurance...

Objet de la plainte

**Natif 42 : DELIT DE FUITE APRES UN ACCIDENT PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE
TERRESTRE - Période du 29/06/2022 à 16:00 au 30/06/2022 à 10:00 - PARKING - LATRESNE
33360 (France) (Insee:33234)**

Madame, Monsieur,

Vous venez de déposer une plainte pour le(s) fait(s) cité(s) ci-dessus. Cette plainte, après enquête par l'unité compétente, va être transmise à M. le procureur de la République près le tribunal judiciaire de **BORDEAUX 33000** qui décidera de la suite à lui donner et vous en tiendra informé(e).

Pour vous permettre connaître vos droits et de mieux comprendre ce qui va se passer, les informations utiles vous sont communiquées dans la partie « **Information sur la procédure et sur vos droits** » de cet imprimé.

Vous pouvez aussi obtenir toutes les informations et toute l'aide nécessaire à l'exercice de vos droits en vous adressant à :

TJ bordeaux

30 Rue des Frères Bonie

BORDEAUX 33000

Tél : 05.47.33.90.00

Permanence :

Ou à la permanence gratuite des avocats

Tél. :

Permanence :

L'enquête effectuée sur l'infraction dont vous avez été victime sera transmise au procureur de la République qui peut donner différentes suites à la procédure.

Cette note est destinée à vous informer sur la teneur et les conditions d'exercice de vos droits dont il vous est donné connaissance au verso.

Pour le procureur de la République

Information sur les délais de prescription

Madame, Monsieur

Vous venez ce jour de déposer plainte pour une infraction dont vous avez été victime, et votre plainte a été reçue par procès-verbal.

Vous êtes informé(e) que les faits que vous avez dénoncés seront susceptibles d'être prescrits, ce qui empêcherait d'en condamner leur auteur, à l'issue d'un délai de prescription d'une durée égale à celles figurant dans le tableau ci-dessous, délai courant à compter de ce jour.

Ce délai sera toutefois interrompu par des actes d'enquête, de poursuite et de jugement qui le feront de nouveau repartir à zéro.

Ce sera notamment le cas si vous déposez plainte avec constitution de partie civile devant un juge d'instruction.

Nature de l'infraction	Délai de prescription
Délit de presse (loi du 29 juillet 1881)	3 mois
Délit de presse raciste, sexiste, homophobe ou discriminatoire	1 an
Contravention	1 an
Délit	6 ans
Délits à caractère sexuel commis sur un mineur	10 ans
Délit d'agression sexuelle, ou d'atteinte sexuelle aggravée, commis sur un mineur âgé de moins de quinze ans Délit de violences graves commis sur un mineur Délits de trafic de stupéfiant ou acte de terrorisme Délits de guerre ou de prolifération d'armes de destruction massive	20 ans
Crime	20 ans
Crime de trafic de stupéfiant ou de terrorisme Crimes de guerre ou de prolifération d'armes de destruction massive Crimes de disparition forcée, d'eugénisme et de clonage	30 ans
Crimes contre l'humanité	Imprescriptibilité (pas de prescription)

Nota : cet imprimé ne préjuge pas du fait qu'au moment où votre plainte a été déposée, l'infraction avait déjà pu être prescrite, ce qui est le cas si le délai figurant au tableau ci-dessous s'est déjà écoulé depuis la date des faits. Le point de départ du délai de prescription est cependant reporté dans certains cas à la majorité de la victime, ou au jour où l'infraction a pu être découverte.

GENDARMERIE NATIONALE			
Compagnie ou escadron BOULIAC			
Unité BTA LATRESNE			
Code unité 06699	Nmr P.V. 01329	Année 2022	Nmr dossier justice

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

**PROCÈS-VERBAL DE PLAINTE CONSÉCUTIVE À UN
SIGNALEMENT PAR INTERNET**

Nmr pièce	N° feuillet 1 / 2
-----------	-----------------------------

Le mercredi 06 juillet 2022 à 11 heures 10 minutes.

Nous soussigné Adjudante Virginie MUINOS BLANCO, Officier de Police Judiciaire en résidence à LATRESNE 33360
Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à LATRESNE 33360, rapportons les opérations suivantes :

A la réception d'un courriel sur la boîte aux lettres organique de notre unité, nous constatons que :

IDENTITE DE LA PERSONNE REPRÉSENTANT LÉGAL			
Sexe	Nom	Prénom	
F	CHARENTON	Marine	
Situation de famille		Validité état-civil	
Pacsé(e)		Identité déclarée	
Date naissance	Commune naissance et Code Postal	Pays	INSEE
29/05/1985	BRUGES 33520	France	33075
Adresse		71 rue de la benauge	
Commune résidence et Code Postal		Pays	INSEE
BORDEAUX 33000		France	33063
N° de téléphone	N° tph portable	Profession	Nationalité
	06.99.85.90.90	GERANT	Française
e-m@il	vivrapro@gmail.com		Fax
Consentement Portalis non			

Agissant en qualité de représentant légal d'une personne morale, à savoir :

PERSONNE MORALE VICTIME			
Forme juridique	Raison sociale	Sigle	
SARL	VIVRAPRO		
Adresse			
61bis avenue de la libération			
Commune et Code Postal		Pays	INSEE
LATRESNE 33360		France	33234
Secteur d'activité	N° SIREN	NIC	
NETTOYAGE INDUSTRIEL	750876898	00024	

a réalisé sur le site internet pre-plainte-en-ligne.gouv.fr le vendredi 01 juillet 2022 à 16 heures 17 un signalement indexé sous le numéro Af477a2a7a, au travers duquel il souhaite déposer plainte selon les termes suivants :

MOTIF(S) DE LA PLAINTE

Quels sont les faits dont vous avez été victime ?

Dégradations d'un de nos véhicules

NATURE, DATE ET LIEU INFRACTION(S)

Informations concernant la ou les infractions :

Natinf 42 : DELIT DE FUITE APRES UN ACCIDENT PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE TERRESTRE
- Période du 29/06/2022 à 16:00 au 30/06/2022 à 10:00 - PARKING - LATRESNE 33360 (France)
(Insee:33234)

DESCRIPTION DU OU DES FAIT(S)

Décrivez les faits.

Nous avons stationné, le mercredi 29/06/2022, un de nos véhicules (Mercedes Citan immatriculé FL 096 VS) sur le parking de la Salargue à Latresne. Le lendemain, le 30/06/2022, nous nous sommes aperçus que le véhicule en question avait été complètement endommagé. En effet, l'arrière du véhicule est complètement détruit. Nous supposons qu'un autre véhicule a fait une mauvaise manœuvre et est rentré violemment au niveau de l'arrière de notre véhicule (dans la nuit sûrement), cette personne n'a, bien entendu, laissé aucun mot. Nous avons croisé un gendarme sur le parking le 30/06/2022 qui a lui même constaté l'état de la voiture.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

(Signature)
COPIE
Certifiée conforme
à l'original

(Signature)

VIOLENCES SE RAPPORTANT À L'INFRACTION

Les faits ont-ils été accompagnés, précédés ou suivis de violences ?

Je n'ai subi aucune violence.

PRÉJUDICE PHYSIQUE ET/OU MORAL

Avez-vous été blessé(e) et/ou subi un préjudice moral ?

Je n'ai pas subi de préjudice physique.

ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'ORIENTER L'ENQUÊTE

Avez-vous des éléments pouvant servir à l'identification du ou des auteurs de l'infraction ?

Je n'ai pas d'élément susceptible d'orienter l'enquête.

PRÉJUDICE MATÉRIEL

Catégorie : Moyen de transport (Concerné) Type de moyen : Véhicule terrestre Nmr d'immatriculation : FL-096-VS Pays d'immatriculation : France Marque : MERCEDES Modèle : CITAN Nmr de série : wdf4156031u270779 Nature : VOITURE PARTICULIERE Carrosserie : BB Date M.E.C : 06/07/2022 Couleur : BLANC Teinte : Clair - Assurance : Compagnie: NOVELIA - - Agence: Agence de Villenave d'ornon - N° police: ignoré - Fin de validité: 31/12/2022 - Risques couverts: Multi-risques professionnelle

INFORMATIONS SUITES JUDICIAIRES

Voulez-vous connaître les suites judiciaires données à votre pré-plainte ?

Oui

Le mercredi 06 juillet 2022 à 11 heures 10 minutes, l'intéressé(e) se présente à notre unité et déclare ce qui suit :

---Je me présente ce jour suite à la rédaction de ma pré-plainte en ligne.

---Je confirme les éléments renseignés lors de la rédaction de celle-ci.---

---Je n'ai aucun élément à vous fournir concernant les faits que je vous ai relaté.---

Je déclare la réalité des faits énoncés ci-dessus et avoir pris connaissance de cette information. Je dépose plainte et j'ai reçu un récépissé de dépôt de plainte.

Information à l'intéressée :

La personne entendue est informée que conformément à la loi du 6 janvier 1978, ses données à caractère personnel collectées dans le présent procès-verbal sont enregistrées et utilisées par la gendarmerie nationale dans le traitement LRPNG autorisé par décret n° 2011-111 en date du 27 janvier 2011 modifié et destiné à faciliter le traitement de la procédure.

Elle est également informée :

- que le délégué à la protection des données du ministère de l'intérieur sis Place Beauvau, 75008 Paris Cedex contrôle ce traitement.
- que pour exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation, elle doit adresser directement auprès de la direction générale de la gendarmerie nationale sise au 4 rue Claude Bernard, 92130 Issy-les-Moulineaux.
- qu'elle peut également adresser une réclamation auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sise au 3 place de Fontenoy, TSA 80715 75334 PARIS Cedex 7

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A LATRESNE 33360, le 06 juillet 2022 à 11 heures 15 minutes.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

COPIE
Certificat conforme
à l'original